

N/REF : 11/02/2026 10H13 C:000502 I:16592
V/REF : 870255
V/Email reçu le Mercredi 11/02/2026 à 10H13

ESPACIL HABITAT
Siege
20 RUE GUY ROPARTZ
CS 54221
35042 RENNES CEDEX

V/REF.IMM. 1620
IMMEUBLE : MODUL'R -1620
3, RUE JEAN MICHEL BOLLE
.
35600 REDON

Rennes, le 28 Février 2026

Référence Marché: Electricité-Lot5 Breti.Ouest
LOCALISATION : 3 RUE JEAN MICHEL BOLLE - LOGT VACANT SUR PASS JUSQU'AU 25/02
APPARTEMENT 0106
MOTIF : VÉRIFICATION ÉLECTRIQUE DU LOGEMENT
Donneur d'ordre : M. G. QUINTIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 18/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
VÉRIFICATION ÉLECTRIQUE
MISE HORS TENSION
REPLACEMENT DE L'ALIMENTATION 10 CARRÉ EN 16 CARRÉS.
MISE SOUS TENSION.
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT.
FIN DE CHANTIER ET REPLIS DU MATÉRIEL.

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 18/02/26 à 15H17 gurkan.quintin@espacil.com
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 18/02/26 A 15:15 M. G. QUINTIN

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	2.1-Ff Vérif.familial instal.électrique	1	146,34	146,34
4,00	2.1.1-FP.Alimentation 16 carrés/ml	1	6,44	25,76
TOTAL H.T.				172,10
T.V.A. a 10,00%				17,21
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>189,31</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.